DEMANDE D'INTERVENTION
ANTI-GRAFFITIS

La ville de Sainte-Geneviève-des-Bois met à disposition des Génovéfains un service visant à enlever ou à effacer gratuitement les inscriptions apposées sur les façades ou murs de clôture **situés en limite de propriété avec la voie publique.** Pour ce, il suffit de remplir le présent formulaire, d'y ajouter 1 ou 2 photos, en pièce jointe, de la façade à traiter et de le retourner à :

SERVICES TECHNIQUES
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
par mail à : **espacepublic@sgdb91.com**
Contact : Centre Technique Municipal ☎ 01 69 46 81 41

Après réception, un agent (ou une société) mandaté par la ville prendra préalablement contact avec le demandeur pour évaluer la faisablilité, effectuer un constat et l'informer des risques potentiels liés à l'intervention (si elle est possible).

Je soussigné(e) :

Nom – Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone(s) : .....

Email : .....

Agissant en qualité de :

☐ Locataire ☐ Propriétaire

☐ Syndic de copropriété ☐ Autre (à préciser) .....

Demande l'intervention de l'agent communal (ou de la société) mandaté par la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois pour l'enlèvement ou l'effacement gratuit des graffitis sur ma propriété conformément aux clauses mentionnées ci-dessous.

Attention : L'effacement des graffitis est réalisé suivant les règles de l'art (solvant, ou nettoyage haute-pression, ou aérogommage, ou recouvrement à la peinture (tons gris, pierre, blanc ou beige), avec les moyens appropriés et agrées. Le meilleur résultat est recherché, mais celui-ci dépend du support. Le demandeur décharge la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, ou la société chargée par elle des travaux, de toute responsabilité quant aux conséquences éventuellement préjudiciables, que l'intervention pourra occasionner à l'ouvrage dont il est propriétaire.

PARTIE RÉSERVÉE AUX SERVICES TECHNIQUES (A remplir lors du rendez-vous)

Nature des travaux :

☐ Autorise l'intervention de recouvrement en peinture

☐ Autorise l'intervention de nettoyage à l'aide de produits curatifs

☐ Autorise l'intervention par un nettoyage haute-pression ou aérogommage

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,

Le : ..... Signature du demandeur :